

BULLETIN DU Syndicat Central des Agriculteurs DE LA LOIRE-INFÉRIEURE

et des Associations Rurales, Viticoles, Maraîchères, Horticoles et Avicoles affiliées

JOURNAL HEBDOMADAIRE
paraissant le Samedi - Tirage 21.000

ADMINISTRATION : 2, Rue Scribe, Nantes (à l'angle de la Rue Boileau) — BUREAUX ouverts tous les jours, de 9 h. à midi et de 2 h. à 5 h.
Pour toute la Publicité, s'adresser : PUBLICITE DE L'OUEST ET DU CENTRE, 11, Rue de la Fosse — NANTES

TELEPHONE 141.95 - 157.42
Chèques Postaux Nantes 6.015



A SAINT-BRIEUC aura lieu, les 18, 19 et 20 septembre, le Concours annuel de la Société d'Agriculture des Côtes-du-Nord, avec concours spéciaux des races bovines Armoricaines, Durham et Froment; concours d'animaux de basse-cour et foire-exposition de semences.

LA FOIRE AUX HARICOTS d'Arpajon, qui attire tous les ans une grande affluence dans cette charmante agglomération de l'île de France, aura lieu du 25 au 28 septembre et sera rehaussée de nombreuses fêtes et réjouissances. Cette manifestation a fait connaître au monde entier ce délicieux petit grain vert émeraude, dont Chevrier a doté l'humanité.

LES BOULLEURS DU MIDI, réunis à Beziers, ont voté une motion réclamant la suppression de la cotation à la Bourse de Paris des alcools de bouche. Ils demandent que cette cotation soit effectuée dans le pays d'origine, par des Commissions officielles, sous le contrôle des Chambres d'Agriculture.

LA POMME DE TERRE, sur toutes les parties du globe, a produit en 1929 plus de 200 milliards de kilos. C'est la plante la plus cultivée, après vient le maïs, avec 113 milliards de kilos, puis le blé avec 111 milliards.

CONCURRENCE MARAÎCHÈRE: La concurrence italienne, sur le marché des fruits et légumes, est loin d'être négligeable. En 1930 leurs exportations ont atteint 302.000 tonnes, contre 229.000 en 1929 et 210.000 en 1918, marquant ainsi un accroissement de 44 % sur 1928.

NE TUEZ PAS LES PIGEONS-VOYAGEURS ! Leur destruction est formellement interdite, à tout moment, par les lois des 22 juillet 1896 et 4 mars 1898, sous peine d'amende et même d'emprisonnement.

L'OUVERTURE DE LA CHASSE

La chasse sera ouverte, dans notre département, le dimanche 6 septembre 1931, à 7 heures (heure légale), sous réserve des dispositions suivantes :

La chasse à tir du faisan ne sera ouverte que le 1^{er} octobre 1931, à 7 heures.

La chasse de la caille sera fermée le 30 novembre 1931, au soir.

Sont interdits en tous temps, la chasse, le transport et la vente des petits oiseaux insectivores utiles à l'agriculture, et en général de tous les oiseaux dont la taille est inférieure à celle de la grive, sauf l'alouette.

La chasse de la bécasse ne pourra être autorisée, après la clôture générale, que pour une période qui sera fixée par l'arrêté de clôture de la chasse.



— Je me suis commandé un fusil à six coups...
— A six coups ?
— Oui, je vais le dire... c'est que je hâte généralement les cinq premiers.

La Mécanisation de l'Agriculture Française

Rationalisation, Taylorisation, mécanisation ! Mots modernes, nés du malaise économique des temps présents.

A tort et à travers dans la grande presse on les tourne et on les retourne contre nous.

Le cultivateur français ! Quel croûte ! Ses prix de revient sont tels que pour qu'il puisse vivre on est obligé de le protéger contre tous les producteurs du monde, beaucoup plus à la page que lui. La nation est victime de son incurable routine.

Voici des aphorismes à la mode de Paris. Allez-y. Ça va.

Comme si ces choses-là n'étaient pas harmonieusement équilibrées d'un bout à l'autre avec (un mot de vieux français plein de sève et d'exactitude) « notre mesnage des champs » ?

Et cependant on connaît de nombreux publicistes, d'une notoriété plus ou moins justifiée, qui écrivent, signent et répandent dans le public de telles médisances.

Parmi les plus amers, M. Paul Reboux se fait remarquer dans *Paris-Soir* par son exaspération. De quoi se mêle-t-il, celui-là ? « A la manière de », c'était bon au temps où le spirituel Charles Muller était encore de ce monde ! Maintenant c'est une autre histoire !

Précisément l'agriculture mondiale est entièrement mécanisée, et elle est dans la plus parfaite déconfiture. Bel exemple à se féliciter de ne pas avoir suivi. Nous, nous avons su conserver le « sens de la mesure », et en France 48 % de la population vit cahin-caha de la terre. A la sueur de son front, suivant l'immuable loi, elle nourrit la nation, achetant dans les usines, assurant un train de vie à de nombreux ouvriers d'industrie. La culture, chez nous, se sert bien d'instruments perfectionnés, mais elle n'utilise que ceux qui sont indispensables à son économie rurale du moment. Au fur et à mesure que la situation commerciale change, notre mécanisation se modifie.

Mais ne faut-il pas craindre d'être entraînés trop loin ? Pour le bien des hommes on est en droit d'être inquiet. Si l'économie nous amène à la Mécanique des Américains, nous verrons peut-être un abaissement du prix de revient (ce n'est pas sûr à tout compter), sûrement une baisse du rendement, mais sans aucun doute ce sera « la grande pitié » des paysans de France.

En arriver aux méthodes d'Outre-Atlantique ? Quel grand malheur. Les Anglais ont voulu se rendre compte par eux-mêmes de l'abaissement aux extrêmes limites du prix de revient obtenu par la mécanisation et la suppression de la main-d'œuvre de l'agriculture future, comme disent avec emphase nos primaires. Ils sont revenus fortement impressionnés.

Il est curieux de résumer succinctement les conclusions du rapport des « enquêteurs » anglais aux U. S. et au Canada :

- 1° Pour amener à ses extrêmes limites la mécanisation, il est indispensable de ne faire qu'une seule culture.
- 2° La traction animale doit être entièrement supprimée.
- 3° L'outillage des parties travaillantes doit être très large. Pulvérisateur à disques de 15 mètres de large, semoir de 57 tubes pouvant traiter 30 à 40 hectares par jour.
- 4° L'entrée en scène de la moissonneuse-batteuse (combine) qui

traite 5 hectares à l'heure a eu une influence décisive sur la mécanisation. Suivie d'un camion qui recueille les sacs, elle a supprimé entièrement l'usage des chevaux.

5° Pour profiter des périodes favorables, le travail de nuit, à la lumière des phares, est indispensable.

Comme exemple d'application de ces principes, on cite en Saskatchewan une ferme de 517 hectares, exploitée par un seul homme. En Montana, une de 1.620 hectares ensemençant 810 hectares de froment, exploitée par trois hommes. Les rendements moyens sont de 16 quintaux : la terre est ensemencée un an, se repose la seconde.

Le premier résultat de cette mécanisation intégrale, le jour de l'entrée en scène de la « Combine » a été l'exode vers les grandes villes, Québec, Détroit, Chicago, etc... d'une foule de pauvres diables. La terre les a rejetés comme d'inutiles outils. Une part des miséreux chômeurs américains est faite de ces gens-là. L'aspect des « scènes de la vie future ».

Suivrons-nous de tels errements ? Oui, à coup sûr, si, ne tenant pas compte du milieu naturel et social de notre agriculture, on ne la protège pas contre des concurrents qui travaillent sous d'autres cieux et dans d'autres conditions. Alors sera sonné le glas de notre exploitation familiale.

Adieu chère petite ferme de France. Sur ton sol, honnêtement, sagement, depuis des siècles, une famille a vécu !

Adieu petit bien jalousement travaillé par les bras de tes enfants, arrondi du labeur de plusieurs générations !

Vous avez résisté à toutes les bourrasques de l'Histoire, vous ne résisterez pas à celle-là !

La hideuse baraque en tôle ondulée va remplacer ton toit de tuiles, le tracteur tes attelages, la culture standard la fécondité de tes cultures variées, fécondité consacrée par une expérience millénaire.

Disparition de la famille terrienne. Que feront ses bras innocents. Démoralisation certaine des individus appelés à devenir les pauvres esclaves de la machine déifiée en ville ou à la campagne.

Le « Dieu machine », aboutissement du matérialisme moderne, qu'il soit américain ou russe, Moloch dévore ses enfants.

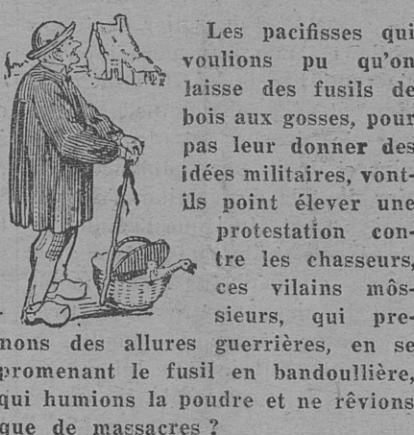
Devons-nous laisser faire, regarder, nous frotter les mains ? Soyons de notre époque, adoptons la machine, chaque fois qu'elle soulage le travailleur, améliore son sort, lui assure, suivant une auguste parole, « une dignité de vie suffisante ». Mais sachons que réaliser intégralement le souhait de nos publicistes affairés, le triomphe intégral de la mécanique, ce serait assurer la définitive victoire de la machine sur l'esprit.

Pour permettre l'équilibre : par une barrière douanière modérée mais suffisante, laissons la possibilité de vivre de leur travail aux 18.000.000 de terriens que nous sommes.

DE CAMIRAN,
Président du Syndicat Central des Agriculteurs de la Loire-Inférieure.

Aux Chasseurs
LIRE EN 2^e PAGE :
Les Droits et les Devoirs du Chasseur
Notre conte de chasse :
L'Hostellerie de Saint-Hubert

Un Brin de Gaussette...



Les pacifistes qui voulaient qu'on laisse des fusils de bois aux gosses, pour pas leur donner des idées militaires, vont-ils point élever une protestation contre les chasseurs, ces vilains môme-sieurs, qui prennent des allures guerrières, en se promenant le fusil en bandoulière, qui humions la poudre et ne rêvions que de massacres ?

A dire vrai, je pense que leur en cuirait de faire pareille chose et qui se levrait aussitôt une armée de boucliers, la corporation des disciples de Saint Hubert devenant chaque année un nombreuse.

C'est que la chasse est devenue un sport populaire, malgré le prix des permis, le prix des cartouches et tout le reste. D'abord, pour nous cultivateurs, c'étaient notre pu belle distraction nos « grandes vacances », le moment où l'on abandonne un brin son collier, pour filer à l'aventure et quelques fois revenir avec du gibier, à la grande joie de la maîtresse de maison, qui préparera pour améliorer l'ordinaire. Et quelle amuse... de quoi s'en ficher les bûchers !

Pour ceusses qui sont sédentaires, à la ville, ou dans nos bourgs, y a ren de tel que la chasse, itou, pour leur donner du cœur au ventre et leur faire descendre l'estomac dans les talons. V'là le remède tout trouvé pour les obèses, les gouteux, les arthritiques, les rhumatisés, les neurasthéniques qui voyons tout en gris. I pouvons au moins se dégourdir les jambes, respirer le bon air des plaines ou des forêts, jouir des beautés de l'automne... et chasser le cafard, à défaut de lieuvres ou de perdreaux ! Que voulez-vous de mieux ? — Sans parler de ceusses qui remplissent leur panier de choux-navets, pour ramener à leur bourgeoisie, et qui disent : « c'est toujours ça de pris ! »

Les premiers jours de chasse, si qu'on est point costaud et qu'on a point d'entraînement, défilons-nous des fatigues, car c'est comme toute chose, fallons point faire d'exercices. D'abord quand on est éreinté, on s'enrève pour rien et on tire à côté, à la grande rigolade de jannot lapin qu'a l'air de vous narguer... sans parler des ouasins !

Comme vêtements, on recommande aux chasseurs d'éviter les couleurs voyantes pour mieux se dissimuler du gibier ; de porter une bonne chemise de flanelle, rapport à la transpiration, et une solide paire de croquenots, ben graissée, ni trop large, ni trop étroite, comme de juste. C'est que les chaussures sont la première partie de l'équipement d'un bon chasseur : Point de bonnes chaussures ; point de bons pieds ; point de bons marcheurs ; mauvais chasseurs ! c'est comme dans la « biffe ». Une p'tite ampoule mal placée, un cors au pied, un œil de perdrix, rien que ça peut vous faire traîner la patte et vous gêner tout le plaisir.

Attention aussi aux fins d'ajournement, aux orgies culinaires de midi, aux p'tites fines et p'tits verres, qui vont nous couper les jambes, juste au moment où qu'on en a le plus besoin ; — sans compter que ceusses qui sont sanguins, peuvent attrapper ensuite, à l'air, une bonne congestion. Et pour finir, soyons prudents ; portons toujours la terre, quand il est chargé ; attention à la gâchette en sautant les talus, ou en traversant les fossés : c'est si dangereux les armes à feu et y a tant d'accidents chaque année !

Mais à quoi bon tertous ces conseils... puisqu'aucun chasseur ne les suit !

MAITRE JEANNOT.

L'Avenir des petits Tracteurs DANS NOTRE REGION

Sans tomber dans le machinisme à outrance, comme l'exprime plus haut notre président, M. de Camiran, « soyons de notre époque, adoptons la machine chaque fois qu'elle soulage le travailleur, améliore son sort, lui assure une dignité de vie suffisante ». Et parmi cet outillage, capable de soulager le travail de l'exploitant, de parfaire l'amélioration du sol et diminuer les prix

blissement du sol. Dans plusieurs tenues, le cheval-moteur a même définitivement remplacé « la plus belle conquête de l'homme ». Mais heureusement il leur reste encore des régiments de cavalerie pour les approvisionner en fumier.

Nous avons été convié, la semaine dernière, à une démonstration d'un petit tracteur, maraîcher et vigneron, « MESBLA-CURTIS », dans une

deux chevaux. Equipé avec une charrue simple, avec un brabant, ou une charrue déportée, il peut exécuter tous les travaux de labours, pour le maraîcher ou le vigneron. Il peut enterrer les mauvaises herbes ou le fumier préalablement répandu.

Pour le traitement des vignobles, il peut être transformé en pulvérisateur en lui adjoignant un compresseur, un réservoir et des lances. Il a été prévu pour recevoir au besoin, sur la partie supérieure du carter, une pompe centrifuge à grand débit. Une poulie permet de s'en servir comme force motrice. Enfin, il peut également remorquer un semoir, un rouleau, une herse ou tout autre instrument aratoire.

La dépense est de 1 litre $\frac{1}{4}$ environ à l'heure, en travaillant avec un brabant, ou de 1 litre avec une herse.

Ce petit tracteur nous semble surtout recommandable pour les vignes, à cause de son extrême maniabilité, par suite de ses manœuvres indépendantes, l'un d'eux permettant de braquer l'appareil. Son différentiel, pivotement du tracteur sur place, sans aucun effort.

Pour remplacer en partie la main-d'œuvre défaillante, faire plus vite et plus économiquement son travail, nous estimons que l'agriculteur a intérêt à recourir, en bien des circonstances, à ce genre de petit tracteur, futur « Maître Jacques » de l'exploitation de demain.

R. FAIVRE.

La Lutte contre le Doryphore de la Pomme de Terre

Une importante Journée d'Etudes au Ministère de l'Agriculture

Sous la présidence de M. Tardieu, ministre de l'Agriculture, une journée d'étude a eu lieu, mardi 1^{er} septembre, au ministère de l'Agriculture, pour intensifier la défense contre le doryphore qui menace la culture des pommes de terre en France et examiner les mesures à prendre pour enrayer sa progression au Nord de la Loire et protéger les départements Bretons indemnes jusqu'ici.

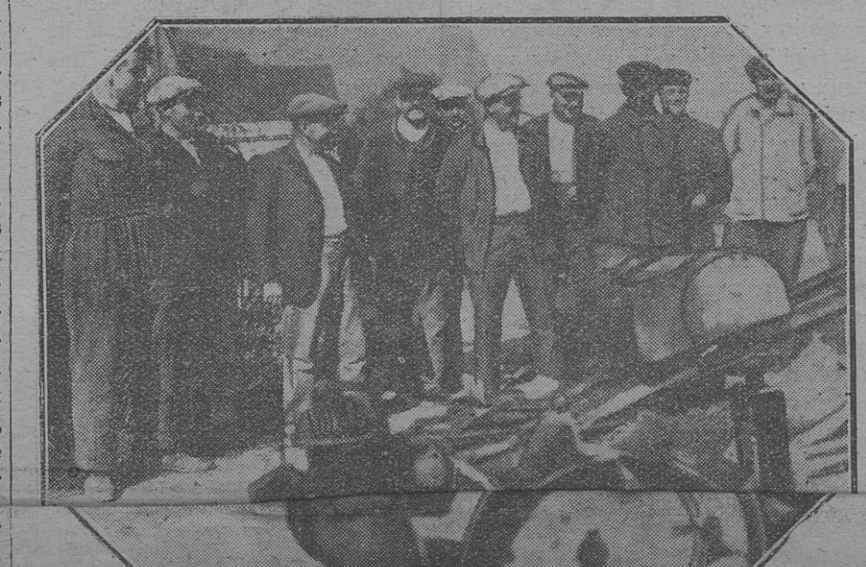
Les préfets, les directeurs des Services Agricoles, les présidents des Chambres d'Agriculture, les représentants des producteurs et exportateurs des Côtes-du-Nord, du Finistère, Ille-et-Vilaine, Loire-Inférieure, Manche, Maine-et-Loire, Mayenne, Morbihan, Orne, Sarthe, assistaient à cette réunion.

Le professeur Feytaud, professeur à la Faculté des Sciences de Bordeaux et directeur de la station entomologique ; M. Buché, inspecteur général de l'Agriculture pour la région de la Bretagne ; M. Trouvelot, directeur de laboratoire de campagne ; les directeurs des services agricoles de Bordeaux et d'Orléans, spécialement convoqués, étaient également présents.

Notre département était représenté à cette réunion d'études par MM. Mathivet, préfet de la Loire-Inférieure ; Chaquin, directeur des Services Agricoles ; R. Lefevre, secrétaire de la Chambre d'Agriculture ; R. Faivre, du Syndicat des Agriculteurs ; Louis Vinet fils et Loiret, de la Fédération des Maraîchers nantais.

Après une discussion sur l'exposé du ministre en vue de la lutte contre le doryphore, une nouvelle réunion a été prévue, pour préciser les modalités d'exécution des mesures décidées.

Nous tiendrons nos adhérents au courant de cette importante question.



de revient, nous devons placer, en premier lieu, le tracteur agricole.

Or, jusqu'à présent, le nombre des tracteurs, dans nos petites et moyennes exploitations de l'Ouest, est excessivement minime — inexistant même en certaines régions. Faut-il en conclure qu'ils ne sont d'aucune utilité dans nos fermes, où la traction animale est variée, peu exigeante, et où les animaux grandissent en travaillant ? Ou les verrons-nous, au contraire, se multiplier un jour prochain, lorsqu'ils seront à un prix abordable et bien adaptés à nos genres de cultures ?

Différentes raisons nous inclinent à croire à un avenir assez brillant de la petite et moyenne motoculture en Loire-Inférieure.

En visitant le dernier Salon de la Machine agricole, à Paris, nous avons déjà pu constater les efforts des différents constructeurs, pour livrer des appareils simples et économiques, légers tout en présentant suffisamment de robustesse, d'adhérence, de stabilité et aussi de maniabilité. Est-ce à dire que tous ces tracteurs soient aujourd'hui bien au point et parfaitement recommandables ? Nous n'oserions l'affirmer ; mais plusieurs d'entre eux sont capables d'un bon travail, tant pour nos cultures que pour nos vignobles, nos pépinières ou nos tenues maraîchères.

Nos maraîchers nantais — qui marchent à la tête du progrès et en qui nous pouvons vanter les mérites — se servent déjà, de longue date, de petits tracteurs pour leurs labours et différents travaux d'ameu-

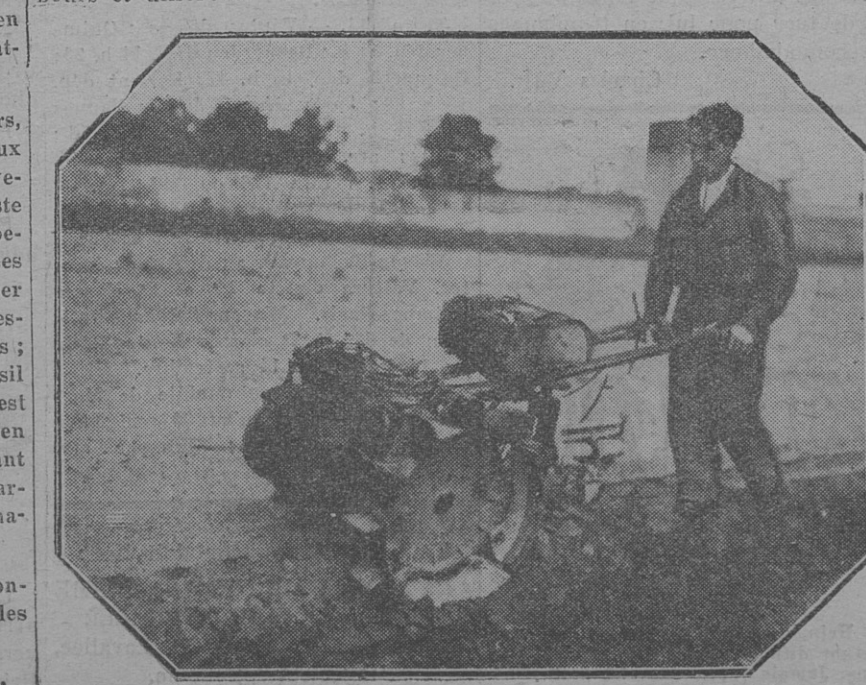
tenue de notre ami, M. Vinet fils, à la Gilardière, à la porte de Nantes, démonstration à laquelle assistaient également une vingtaine de maraîchers de la région, parmi lesquels M. Bardoul, le sympathique et compétent président de la Fédération des Maraîchers du Nantais.

Les photos ci-dessous représentent



Ce petit tracteur au travail, à la Gilardière, labourant à 25/28 centimètres de profondeur. Les essais ont été très satisfaisants.

Ce tracteur de 5/9 chevaux, à deux roues motrices, nerveux et robuste, effectue aisément le travail d'un ou



MARCHES DE LA VILLETTE												
Du Lundi 31 Août 1931												
ANIMAUX	Anciens	Vendus	COURS OFFICIELS				PRIX APPROXIMATIFS					
			1 ^{re} qual.	2 ^e qual.	3 ^e qual.	extra	1 ^{re} qual.	2 ^e qual.	3 ^e qual.	extra		
Bœufs.....	2.807	2.515	10 60	9 40	8 10	11 60	6 48	5 17	4 05	7 19		
Vaches.....	1.403	1.240	10 60	9 10	7 80	11 90	6 48	5 01	3 90	7 60		
Taureaux.....	320	286	9 10	8 20	7 70	9 80	5 46	4 51	3 85	6 08		
Veaux.....	1.976	1.614	13 20	11 20	10 »	14 20	7 92	6 38	5 50	8 80		
Moutons.....	15.690	13.510	17 60	12 40	10 50	19 80	8 80	5 79	4 62	9 90		
Porcs.....	2.090	2.090	10 86	9 42	7 14	11 14	7 60	6 40	5 »	7 80		

ASSOCIATION GENERALE des PRODUCTEURS de BLÉ

Marché Mondial

Aucun des éléments qui ont concouru à faire tomber le marché mondial à un niveau inconnu depuis un demi-siècle ne s'est modifié pendant la quinzaine passée. Aussi les cours n'ont-ils pu dénoter qu'une extrême faiblesse sur tous les marchés d'outre-mer.

A Chicago, la cote du disponible, qui était à 50 cents le 12 août, s'est maintenue aux environs de 49 cents avec quelques velléités de reprise au début de la semaine passée, pour retomber à 47 cents 1/2 le 25.

Les raisons profondes du marasme subsistent : il ne faut pas se départir, dans l'appréciation de la situation, d'une grande réserve à l'égard des bruits propagés par les vendeurs pour créer un courant d'achats. Les ventes de blé par le Farm Board à la Chine, les échanges entrepris par l'organisme américain avec d'autres nations (initiatives dont on ne peut mesurer l'efficacité), et les sous-estimations de la récolte russe masquent mal le poids qui pèse toujours sur le marché mondial avec le report des stocks américains et l'inconnu des exportations russes.

Les nouvelles confirmées assez mauvaises de la récolte au Canada, et les perspectives moyennées en blés de printemps aux Etats-Unis sont, tion plus certains.

Marché Français

L'élément atmosphérique a dominé toute cette quinzaine.

Le temps désastreux que nous déplorions dans notre dernier bulletin, n'a seulement persisté, mais même s'est aggravé, transformant une situation lamentable en une situation tragique. Il est difficile de mesurer les dégâts causés aux récoltes par une telle succession de jours de pluies abondantes tombant au moment le plus critique de la moisson. Certains cultivateurs, profitant d'un coup de vent ou d'une courte éclaircie, ont essayé d'arracher leur récolte aux éléments, dans quelles conditions pénibles ! D'autres n'ont rien pu faire, ou préféré attendre un retour du beau temps, solution combien coûteuse. Dans tous les cas, des frais énormes s'ajoutent au déficit de qualité, souvent même de quantité, vont être la triste récompense d'une année de peine et de travail particulièrement difficile.

Des prix, sans doute pas rémunérateurs, mais tout au moins compatibles avec la situation déplorable de la récolte sont indispensables cette année et seront obtenus.

Tout sera mis en œuvre pour que la réglementation expérimentée avec succès l'an dernier soit appliquée ri-

goureusement et donne son plein effet.

Il faut que la culture, sans se décourager, fasse preuve de volonté et de discipline, qu'elle ne précipite pas ses ventes, mais qu'elle les échelonne et sa tactique rendra vains les secrets desirs de certains conseillers, professionnels des mouvements de cours.

Profitant du mauvais temps, puis d'un retour du soleil, ces professionnels se sont livrés à une double exagération.

Pendant la quinzaine, les pluies ininterrompues ont naturellement réagi sur les cours qui, par suite de la diminution et de l'éparpillement des offres, ont monté régulièrement.

Hausse en flèche la veille du marché ; et, le lendemain, baisse brutale, soigneusement enregistrée et orchestrée avant l'ouverture et avant l'arrivée des détenteurs de blé venant aux nouvelles.

Les producteurs connaissent depuis trop longtemps le petit jeu si simple de la cote officielle qui va trouver un terme dans ses exagérations mêmes.

MARCHE DES CÉRÉALES SECONDAIRES

Seigles. — Les transactions s'établissent le 19 août, sur une base variant d'environ 80 à 85 francs. Le 26 août, le seigle vaut jusqu'à 90 fr.

Orges. — Les orges de Beauce valent de 80 à 83 francs dans l'ensemble des régions de production de 78 à 85 francs.

Avoines. — Au marché réglementé, hausse sensible depuis quinze jours en raison des dégâts particulièrement sérieux subis par cette céréale. De 78 francs le 12 août, l'avoine est passée sur le mois courant à 85 fr. le 19 et à 93 fr. 25 le 26.

L'application prochaine du nouveau règlement qui sera beaucoup plus strict sur les qualités et l'épuration du stock par les experts de conservation auxquelles tous les lots ont dû obligatoirement repasser ont allégé considérablement le marché.

Conséquence heureuse au moment d'une récolte aussi compromise.

Au marché libre, les avoines valent suivant les rayons et les qualités de 82 à 90 francs.

SEPTEMBRE. — Etes-vous satisfaits de vos vendanges ? Vous en aurez de meilleures encore en donnant à vos vignes au printemps prochain de 30 à 50 grammes de NITRATE DE CHAUX par pied.

COIFFRES-FORTS BAUCHE

93, rue de Richelieu - PARIS

21, Place de Bretagne, NANTES

CATALOGUE FRANCO

Le Statut de la Viticulture

LES REDEVANCES SUR LES RENDEMENTS ET LES DECLARATIONS DE RECOLTE

La loi du 4 juillet 1931 a soulevé des objections et des critiques, — surtout parmi ceux qui ne sont point vignerons.

Mais la critique est aisée !... Rappelons qu'il s'agissait de défendre la viticulture contre de graves dangers : Danger de la surproduction, au détriment de la qualité.

Danger de la concurrence algérienne.

Il fallait prendre des mesures générales s'appliquant, en fait, aux plantations excessives, aux productions à grand rendement responsables de la crise.

On a voulu prévenir l'aggravation d'une crise mortelle pour les vignobles de nos régions et pour la petite viticulture familiale.

On a voulu, en même temps, essayer de régulariser les cours des vins — en évitant les fluctuations presque toujours préjudiciables aux producteurs et aux consommateurs.

Les mesures prises doivent permettre à la viticulture de s'organiser plus solidement.

Nous nous proposons d'analyser successivement, les principaux articles de la loi. Nous rappelons, d'après M. Marcel Donon, les principes essentiels de la loi :

1. Redevances sur les hauts rendements.

2. Arrêt des plantations nouvelles pendant dix ans.

3. Répression du mouillage. Suppression des vins anormaux.

4. Régularisation du marché des vins. Stockage ou blocage.

5. Développement de l'usage du carburant national, afin de limiter les sacrifices de la viticulture.

6. Utilisation des moûts concentrés en vinification.

7. Organisation d'une propagande systématique en faveur du vin.

REDEVANCES SUR LES HAUTS RENDEMENTS

Des ressources sont demandées, pour la propagande en faveur du vin, aux viticulteurs qui obtiennent des récoltes abondantes.

La progressivité des redevances doit avoir pour effet de freiner les rendements excessifs.

Aucune redevance n'est demandée aux viticulteurs dont la récolte globale n'atteint pas 400 hectolitres (à moins que le rendement à l'hectare ait été supérieur à 150 hectos).

Les redevances sont seulement applicables aux exploitations :

1^{re} dont la récolte globale a été supérieure à 400 hectolitres ;

2^{de} dont le rendement moyen des trois dernières années a dépassé 50 hectos à l'hectare ;

3^{de} dont le rendement de l'année est supérieur à 100 hectos à l'hectare.

La redevance est de 5 francs par hecto, pour le rendement compris entre 101 et 125 hectolitres.

Elle va en progressant et atteint 100 francs par hecto, pour la tranche de rendement dépassant 250 hectos à l'hectare.

On conçoit que, dans ces conditions, la redevance sera bien rarement applicable dans notre région. Par contre, elle frappera assez durement, certaines « usines à vin » redoutables pour la petite viticulture familiale de nos départements.

DECLARATIONS DE RECOLTES

Pour permettre l'établissement des redevances sur les rendements, pour empêcher le dérogissement illicite des vins rouges et pour assurer une

meilleure protection du marché des vins blancs, les prescriptions relatives à la déclaration de récolte ont été modifiées.

Ces déclarations devront énoncer les quantités de vin blanc, d'une part, et les quantités de vin rouge ou rosé d'autre part, provenant de la récolte ou du stock des années antérieures.

La C. G. V. C. O. avait demandé qu'on autorisât les viticulteurs à faire une déclaration rectificative de récolte, permettant aux producteurs de vin blanc de faire une déclaration exacte.

Cette demande n'a pas été admise. On a seulement prévu une tolérance plus grande pour les vins blancs que pour les vins rouges.

Il faudra revenir à la charge. La déclaration rectificative s'impose dans l'intérêt des viticulteurs et de la vérité.

REGULARISATION DU MARCHÉ DES VINS

Lorsque la récolte est abondante, surtout lorsqu'elle excède les besoins de la consommation, le prix du vin diminue, — au moins à la production.

Il en résulte trop souvent une panique des producteurs, habilement exploitée par les acheteurs. La débâcle des cours s'accroît. Les vignobles vendent à vil prix en hâte, non seulement les non-logés, mais la presque totalité de leur récolte.

Puis l'année suivante : vendange défectueuse ou nulle. Le commerce écoule ses stocks à un prix très élevé. Le viticulteur, qui n'a rien à vendre, est bien empêché de profiter des hauts cours. Par contre, le consommateur les subit durement. A moins qu'il ne préfère renoncer au pinard, et « s'abstenir » avec de la bière, du cidre ou des boissons économiques !

Sans doute, les choses ne se passent pas toujours aussi simplement... Mais, on doit reconnaître que les cours du vin subissent des fluctuations, dont les producteurs et les consommateurs font les frais.

Pour éviter ces fluctuations de prix, il faudrait équilibrer les ventes, reporter sur les campagnes déficitaires les excédents des récoltes surabondantes ou transformer les vins excédentaires.

C'est à quoi tendent les articles 7 et 10 de la loi du 4 juillet 1931.

BLOCAGE — STOCKAGE

L'article 7 prévoit le blocage d'une partie de la récolte chez les viticulteurs dont la déclaration accuse une production importante.

Sont, en effet, exonérés du blocage :

1^{re} Les viticulteurs dont la déclaration de récolte accuse une production globale ne dépassant pas 400 hectolitres ;

2^{de} Les viticulteurs dont la récolte est inférieure de 40 % au rendement moyen des trois années précédentes, et ne dépasse pas 100 hectos à l'hectare ;

3^{de} Les viticulteurs qui jouissent d'une appellation délimitée par jugement et ceux qui ont revendiqué, pour leurs vins une appellation d'origine, avant le 1^{er} janvier 1926, à la condition que leur production ne dépasse pas 40 hectos à l'hectare ;

4^{de} Les viticulteurs qui auront eu, l'année précédente, leur récolte compromise ou diminuée de moitié au moins par la grêle, la gelée ou un ouragan.

Les propriétaires dont une partie de la récolte sera « bloquée » ne pourront pas obtenir de titres de mouvement pour cette partie de leur récolte.

Puis, lorsque le déblocage sera donné, le vin, ainsi retenu chez le producteur, pourra être expédié de la propriété.

Les décrets de blocage seront pris après consultation de la Commission interministérielle de la viticulture, des Offices agricoles et, sans doute aussi, des Chambres d'agriculture.

Lorsque les vins français seront bloqués, les vins importés de l'étranger le seront également, dans la même proportion.

Cela nous paraît insuffisant. Nous aurions voulu que le blocage d'une partie de la récolte française entraînant l'arrêt total des importations de vins étrangers.

DISTILLATION

L'article 10 de la loi du 4 juillet 1931, prévoit des distillations obligatoires de vins, lorsque la récolte totale (métropole et Algérie), dépasse 65 millions d'hectolitres.

Cette distillation sera seulement exigée des viticulteurs dont :

1^{re} La production de l'année, en cours a atteint au moins 100 hectos à l'hectare ;

2^{de} La récolte globale moyenne des trois dernières années a été supérieure à 500 hectolitres ;

3^{de} Le rendement moyen des trois dernières années a dépassé 80 hectos à l'hectare. Dans nos régions, ces conditions ne dispensent-elles pas la très grande majorité des viticulteurs, de toute distillation obligatoire ?

Blocage, déblocage, distillation obligatoire constituent des innovations plus ou moins discutables. Ces tentatives de stabilisation des cours, au profit commun de la viticulture et des consommateurs ne peuvent guère être appréciées et jugées qu'à l'usage !

LISEZ CHAQUE SEMAINE NOS « OFFRES ET DEMANDES » L'UNE DE CES ANNONCES PEUT VOUS INTERESSER

Formule du service botanique de Tunisie, la seule assurant la faculté germinative du grain, en même temps que la protection absolue contre la carie.

En vente chez tous les marchands grainiers et chez

PROGIL, 10, Quai de Serin, LYON (IVe)

PROGIL, 6, Boul. de Strasbourg, PARIS (Xe)

RHUMATISME

Le Dr SIMERAY, spécialiste, consulte à Nantes, 8, quai de la Fosse tous les samedis. 287 attestations régionales déjà publiées avec autorisation. Ex : Mme Grunier, Boulevard Schœlcher, Nantes. Douleurs à l'épaule depuis plusieurs mois, incapable de faire un mouvement. Guérison instantanée, en une séance de traitement, confirmée depuis 3 ans. Rens. gratuits. Brochure 164^e édition, 3 fr. Tél. 156.83.

Le Dr SIMERAY, spécialiste, consulte à Nantes, 8, quai de la Fosse tous les samedis. 287 attestations régionales déjà publiées avec autorisation. Ex : Mme Grunier, Boulevard Schœlcher, Nantes. Douleurs à l'épaule depuis plusieurs mois, incapable de faire un mouvement. Guérison instantanée, en une séance de traitement, confirmée depuis 3 ans. Rens. gratuits. Brochure 164^e édition, 3 fr. Tél. 156.83.

Le Dr SIMERAY, spécialiste, consulte à Nantes, 8, quai de la Fosse tous les samedis. 287 attestations régionales déjà publiées avec autorisation. Ex : Mme Grunier, Boulevard Schœlcher, Nantes. Douleurs à l'épaule depuis plusieurs mois, incapable de faire un mouvement. Guérison instantanée, en une séance de traitement, confirmée depuis 3 ans. Rens. gratuits. Brochure 164^e édition, 3 fr. Tél. 156.83.

Le Dr SIMERAY, spécialiste, consulte à Nantes, 8, quai de la Fosse tous les samedis. 287 attestations régionales déjà publiées avec autorisation. Ex : Mme Grunier, Boulevard Schœlcher, Nantes. Douleurs à l'épaule depuis plusieurs mois, incapable de faire un mouvement. Guérison instantanée, en une séance de traitement, confirmée depuis 3 ans. Rens. gratuits. Brochure 164^e édition, 3 fr. Tél. 156.83.

Le Dr SIMERAY, spécialiste, consulte à Nantes, 8, quai de la Fosse tous les samedis. 287 attestations régionales déjà publiées avec autorisation. Ex : Mme Grunier, Boulevard Schœlcher, Nantes. Douleurs à l'épaule depuis plusieurs mois, incapable de faire un mouvement. Guérison instantanée, en une séance de traitement, confirmée depuis 3 ans. Rens. gratuits. Brochure 164^e édition, 3 fr. Tél. 156.83.

Le Dr SIMERAY, spécialiste, consulte à Nantes, 8, quai de la Fosse tous les samedis. 287 attestations régionales déjà publiées avec autorisation. Ex : Mme Grunier, Boulevard Schœlcher, Nantes. Douleurs à l'épaule depuis plusieurs mois, incapable de faire un mouvement. Guérison instantanée, en une séance de traitement, confirmée depuis 3 ans. Rens. gratuits. Brochure 164^e édition, 3 fr. Tél. 156.83.

Le Dr SIMERAY, spécialiste, consulte à Nantes, 8, quai de la Fosse tous les samedis. 287 attestations régionales déjà publiées avec autorisation. Ex : Mme Grunier, Boulevard Schœlcher, Nantes. Douleurs à l'épaule depuis plusieurs mois, incapable de faire un mouvement. Guérison instantanée, en une séance de traitement, confirmée depuis 3 ans. Rens. gratuits. Brochure 164^e édition, 3 fr. Tél. 156.83.

Le Dr SIMERAY, spécialiste, consulte à Nantes, 8, quai de la Fosse tous les samedis. 287 attestations régionales déjà publiées avec autorisation. Ex : Mme Grunier, Boulevard Schœlcher, Nantes. Douleurs à l'épaule depuis plusieurs mois, incapable de faire un mouvement. Guérison instantanée, en une séance de traitement, confirmée depuis 3 ans. Rens. gratuits. Brochure 164^e édition, 3 fr. Tél. 156.83.

Le Dr SIMERAY, spécialiste, consulte à Nantes, 8, quai de la Fosse tous les samedis. 287 attestations régionales déjà publiées avec autorisation. Ex : Mme Grunier, Boulevard Schœlcher, Nantes. Douleurs à l'épaule depuis plusieurs mois, incapable de faire un mouvement. Guérison instantanée, en une séance de traitement, confirmée depuis 3 ans. Rens. gratuits. Brochure 164^e édition, 3 fr. Tél. 156.83.

Le Dr SIMERAY, spécialiste, consulte à Nantes, 8, quai de la Fosse tous les samedis. 287 attestations régionales déjà publiées avec autorisation. Ex : Mme Grunier, Boulevard Schœlcher, Nantes. Douleurs à l'épaule depuis plusieurs mois, incapable de faire un mouvement. Guérison instantanée, en une séance de traitement, confirmée depuis 3 ans. Rens. gratuits. Brochure 164^e édition, 3 fr. Tél. 156.83.

Le Dr SIMERAY, spécialiste, consulte à Nantes, 8, quai de la Fosse tous les samedis. 287 attestations régionales déjà publiées avec autorisation. Ex : Mme Grunier, Boulevard Schœlcher, Nantes. Douleurs à l'épaule depuis plusieurs mois, incapable de faire un mouvement. Guérison instantanée, en une séance de traitement, confirmée depuis 3 ans. Rens. gratuits. Brochure 164^e édition, 3 fr. Tél. 156.83.

Le Dr SIMERAY, spécialiste, consulte à Nantes, 8, quai de la Fosse tous les samedis. 287 attestations régionales déjà publiées avec autorisation. Ex : Mme Grunier, Boulevard Schœlcher, Nantes. Douleurs à l'épaule depuis plusieurs mois, incapable de faire un mouvement. Guérison instantanée, en une séance de traitement, confirmée depuis 3 ans. Rens. gratuits. Brochure 164^e édition, 3 fr. Tél. 156.83.

Le Dr SIMERAY, spécialiste, consulte à Nantes, 8, quai de la Fosse tous les samedis. 287 attestations régionales déjà publiées avec autorisation. Ex : Mme Grunier, Boulevard Schœlcher, Nantes. Douleurs à l'épaule depuis plusieurs mois, incapable de faire un mouvement. Guérison instantanée, en une séance de traitement, confirmée depuis 3 ans. Rens. gratuits. Brochure 164^e édition, 3 fr. Tél. 156.83.

Conseils d'actualité sur la Fumure du Blé d'Automne

La campagne de blé 30-31 vient de s'achever, une autre va commencer. N'ayant pas d'illusions sur la lenteur des progrès en agriculture, nous savons par avance que les leçons de la dernière campagne ne profiteront qu'à un petit nombre mais, afin que ce petit nombre soit malgré tout le plus grand possible, il est indispensable de remettre une fois de plus sous les yeux du cultivateur la notion de l'équilibre de la fumure qui joue un rôle primordial dans le rendement du blé.

Sans doute, la préparation du sol, la qualité de la semence sont des facteurs non moins importants pour la réussite de cette culture, mais les progrès ont été plus faciles de ce côté là, aussi passerons-nous sous silence pour aujourd'hui cet aspect du problème.

Le blé, comme toutes les plantes de grande culture, se nourrit principalement d'azote, d'acide phosphorique, de potasse et de chaux ; mais ces divers éléments ont un rôle extrêmement différent et ne peuvent se remplacer l'un l'autre pas plus que le pain ne peut remplacer le vin, ou inversement, dans la nourriture de l'homme.

L'AZOTE est l'élément de la végétation, il permet l'allongement et la multiplication rapide de la cellule végétale et favorise ainsi la croissance des tiges et des feuilles.

L'ACIDE PHOSPHORIQUE stimule l'activité des racines, favorise la formation du grain et hâte la maturation.

LA POTASSE vient renforcer l'action de l'acide phosphorique, agit sur la santé générale et la vigueur de la plante, augmente la résistance à la verse, diminue les risques d'échaudage et, par suite d'effets secondaires, réduit les risques de gelées, de maladies et d'attaques d'insectes.

De ces trois éléments, celui que le cultivateur emploie le plus volontiers, est l'azote sous forme de nitrate ou de sulfate d'ammoniaque. Comme l'engrais azoté marque nettement à la vue et que son action est rapide (presqu'immédiate avec le nitrate) beaucoup ont tendance à limiter la fumure à l'engrais azoté et quand, comme ce fut le cas cette année, le blé se présente clair et souffreteux à la fin de l'hiver.

Si la fumure azotée phosphorique et potasse a été suffisante, il n'y a aucun risque à forcer la fumure azotée, bien au contraire, et nous avons vu cette année des cultures de blé supportant très convenablement des doses de 300 à 500 kilos de nitrate à l'hectare parce que ce même blé avait reçu 800 kilos de scories et 300 kilos de chlorure de potassium. Mais si la fumure azotée phosphorique et potasse a été faible ou même nulle, comme c'est encore le cas trop fréquent dans notre région, l'azote en excès risque de faire plus de mal que de bien ; les cellules s'allongent trop vite et manquent de solidité, le blé versera donc facilement. De plus la formation des hydrates de carbone et leur transformation en amidon étant rendu difficile par suite du manque d'acide phosphorique et de potasse, le blé, s'il vient un coup de chaleur à la fin de juin, risque de mourir avant que le grain ne soit bien rempli ; c'est le phénomène de l'échaudage qui donne un grain petit, ridé et réduit sensiblement le rendement du blé. Cette année encore, sous l'effet de la décade de fortes chaleurs que nous avons eue à subir fin juin, beaucoup de blés insuffisamment fumés à l'acide phosphorique et à la potasse ont souffert de l'échaudage tandis que les autres, bien pourvus de ces mêmes éléments, ont mûri dans de bonnes conditions.

Comme conclusion pratique, il est indispensable que toutes les terres qui doivent porter du blé les automnes reçoivent avant l'ensemencement une dose suffisante d'acide phosphorique et de potasse.

Suivant les terres et la culture précédente, on emploiera les doses d'engrais suivantes à l'hectare :

Super..... 400 à 600 k^g. ou Scories..... 500 à 800 k^g. Chlorure de potassium..... 150 à 300 k^g. ou Sylvinites riches..... 400 à 700 k^g.

Les scories s'emploieront de préférence au super et le chlorure à la sylvinites dans les terres qui manquent de chaux. Là où l'on emploiera la sylvinites il sera prudent de l'incorporer au sol au moins quinze jours avant les semailles.

J. VALERON Ingénieur agronome

Quelques Maximes !

Qui a une vue bien corrigée a de BONS YEUX.

Qui a de BONS YEUX peut faire de BON TRAVAIL.

CONSULTEZ-NOUS

Nos Conseils sont gratuits et notre expérience à votre disposition

L.EMARD

8, rue d'Orléans - NANTES

CONSEILS POUR LES SEMAILLES D'AUTOMNE

A l'approche des semailles d'automne, nous croyons utile de redire ici combien il est nécessaire de traiter parfaitement les semences de blé contre la carie, cette maladie pouvant, si elle n'est pas combattue, entraîner des pertes considérables dans les récoltes.

A ce sujet, nous ne pouvons mieux faire que de rappeler à nos lecteurs les articles parus dans ce journal l'an dernier à pareille époque. Ils rendaient compte d'expériences comparatives, particulièrement concluantes, réalisées avec la Poudre St-Eloi sous le contrôle de praticiens éminents, dans différents centres d'observation et écoles d'agriculture en France et en Afrique du Nord. Nous ne pouvons que recommander ces articles à nos lecteurs.

La Poudre Saint-Eloi active la germination et donne ainsi un vigoureux plant à la jeune plante. (Ecole des Trois-Croix, Rennes).

Un Engrais riche et qui ne coûte rien

C'est le compost, que vous ne devez pas négliger de préparer en utilisant tous les déchets de votre exploitation.

Une des plus grosses préoccupations du cultivateur doit être la production d'engrais variés et à bon marché. Le cultivateur n'en a jamais assez. Cependant, que de substances sont perdues qui pourraient être utilisées : les tiges des végétaux, balayures, curages des fossés, eaux ménagères, etc., dont on ne tient souvent aucun compte, quand il serait si facile, grâce à quelques soins appropriés, d'en faire un engrais de grande valeur.

Je voudrais, aujourd'hui, attirer l'attention des cultivateurs sur un engrais qu'ils peuvent obtenir gratuitement pour ainsi dire. Je veux parler du compost. D'une composition très variable, le compost est un mélange de terre avec des débris de toutes sortes : feuilles d'arbres, balles de céréales, débris de végétaux, ordures ménagères, boues, etc... Quelle masse d'engrais le cultivateur soigneux pourrait-il tirer de la bonne utilisation de toutes ces matières. Aussi, il devrait y avoir des emplacements spéciaux pour la fabrication du compost dans toutes les parties de l'exploitation où il est possible d'obtenir des déchets importants.

La préparation d'un bon compost est très simple et à la portée de tous. On met par couches successives toutes sortes de débris d'origine animale ou végétale, nommés plus haut, mélangés à de la bonne terre. On y ajoute une quantité de chaux variable, suivant le degré d'acidité ou de décomposition du mélange, pour que le milieu ait une réaction alcaline permettant la multiplication des microbes, agents de la fermentation, car les terres qui entrent dans la composition du compost sont toujours plus ou moins acides.

On peut procéder de différentes manières. Pour ma part, voici comment j'opère.

Je dispose sur une aire élanche et bien unie, adossée de préférence à un haut mur, une forte couche d'ajoncs, de fougères et de mousse, etc... Je recouvre d'une bonne couche de terre de fossés ou de chemin, à laquelle j'ajoute un cinquième environ de chaux qui favorisera la fermentation. On peut remplacer la chaux par un ou deux kilos de phosphate de chaux ou de scories de déphosphoration par mètre carré, dont l'alcalinité assure également l'acidité.

Sur la terre, je mets une couche de déchets de fermes, déchets de cuisine, viande gâtée, fruits ou racines pourris, cendres, suie, chiffons, plumes, vieux cuirs, etc... J'ajoute encore un peu de chaux et j'arrose de purin, aliment stimulant pour les microbes.

Enfin, point important, je recouvre le tout d'une autre couche de terre, afin d'éviter les pertes d'azote qui ne manqueraient pas de se produire sous l'effet de la fermentation. Sans cette précaution importante, la chaux activant trop la décomposition, l'azote, l'élément le plus cher, se dégageait sous forme d'ammoniac. La terre qui forme la couche supérieure s'empare des vapeurs ammoniacales et les retient.

Au bout de deux ou trois mois, je recoupe le compost. Cette manipulation a pour but d'aérer la masse et de favoriser ainsi l'action des microbes. On sait que ceux-ci, agents de la nitrification, ne peuvent vivre sans l'oxygène de l'air.

Dans cette nouvelle manipulation, j'ai soin de mettre à l'intérieur la partie qui se trouve au dehors, et inversement, au dehors celle qui se trouve à l'intérieur. Je recouvre encore d'une nouvelle couche de terre,

toujours afin d'empêcher les pertes d'azote.

Le compost a ainsi une hauteur de 1 m. 30 à 1 m. 50. La décomposition s'achève. Au bout de quelque temps on se trouve en présence d'une masse homogène noire, pouvant rivaliser avec le meilleur fumier.

L'azote organique du compost est devenu après plusieurs transformations en azote ammoniacal, et en azote nitreux, de l'azote nitrique combiné avec la chaux et qui peut être absorbé directement par les plantes.

En raison de son assimilation rapide par les plantes, le compost est un engrais de premier ordre pour toutes les cultures. On l'emploie surtout en jardinage. D'autres l'emploient uniquement dans les vignobles où il apporte tous les éléments nécessaires. Dans les prairies, il favorise la pousse des plantes de la famille des légumineuses. Cependant, je tiens à faire une remarque importante. Si dans sa composition on a fait entrer des balles de céréales, des balayures de granges, il ne faut jamais l'employer sur des terres à blé, car on pourrait ainsi semer dans le sol une quantité importante de mauvaises graines.

Aussitôt un compost terminé, on doit en fabriquer un autre, car dans une ferme on dispose toujours de déchets : c'est un travail continu. On ne saurait trop recommander la fabrication de cet excellent engrais, que l'on peut obtenir si économiquement. Un cultivateur soigneux ne laissera pas perdre une source d'engrais aussi précieux.

J. G., agriculteur.

Offres et Demandes

Service réservé à nos Adhérents
Ecrire ou s'adresser au Syndicat,
2, rue Scribe, Nantes
Tarif : 5 francs par annonce et
pour une seule insertion.

TOUTE OFFRE ET DEMANDE non
accompagnée de son montant NE
SERA PAS INSÉRÉE.

OFFRES

56. — A vendre, 1/2 muids, tonnettes-barriques, petites futailles, tous genres. S'adresser à M. Charon-Jannin, 36, quai Malakoff, Nantes.

109. — A louer pour le 23 avril 1932, à moitié fruits ou à prix d'argent, très bonne ferme de 25 hectares, en Vieille-Vigne. S'adresser à M. Gaigard, rue Bonne-Garde, Nantes-Saint-Sébastien.

170. — A louer pour la Toussaint 1932, une ferme de 7 hectares. S'adresser à la Bernardière, Saint-Herblain (Loire-Inférieure).

171. — A vendre, dans les fûts de l'acheteur, 11 barriques muscadet, 21 barriques gros-plant, 7 barriques rouge. A vendre voiture à 4 roues, en très bon état, ayant très peu roulé.

172. — A vendre, pressoir « Simon » état neuf, superbe occasion. S'adresser à M. Gérard, viticulteur à Sainte-Marguerite (L.-I.).

173. — A vendre, un cheval, 1 voiture et harnais. Cheval double poney 5 ans, voiture anglaise et harnais état neuf.

174. — A vendre, moteur « Omnium » et son concasseur, état neuf.

DEMANDES

92. — On demande pour 1^{er} novembre prochain, un jeune homme pour la culture vigne.

93. — On demande un jardinier-vigneron pour la Toussaint prochaine. S'adresser à Mme Fermonière, Le Coteau, Le Chêne, Vertou.

94. — On demande ménage pour la vigne et la basse-cour.

95. — On demande un jardinier, veuf ou célibataire, pour propriété dans la Manche. Libre de suite. S'adresser Comte de Fay, Château de Parigny, près Saint-Hilaire-du-Harcouët (Manche).



PRODUITS DIVERS

Les prix que nous donnons ci-dessous s'entendent pour le détail par quantité de 100 kilos minimum

RIZ et ISSUES

Riz Saigon n° 1, par 100 kilos 115 »
Issues de riz..... 90 »
Remouillage de fèves..... 78 »
Mais pour volailles..... 100 »

Les 100 kilos logés sur wagons Nantes, Chantenay
« LE TITAN »..... 105 »
Farine alimentaire pour porcs et bovins.
Les 100 kilos logés, sur wagon Chantenay.

Farine « La Reine », 124 fr. les 100 kilos logés, départ Plessé.

Tourteaux en farine et divers

Arachide et Coprah (au cours)
Sorgho..... 90 »
Les 100 kilos logés sur wagon Nantes.

Aliments pour Volailles et Lapins

Granulé condensé..... 116 »
Grande Pondeuse..... 121 »
Farine de viande..... 176 »
Farine d'os alimentaire..... 88 »
Les 100 kilos logés sur wagon Vertou.

Aviculture de l'Ouest

Boulettes « OVOX » pour pondeuses..... 130 »
Provende « LAPOX » pour lapins..... 120 »
Farine de Poisson supérieure..... 210 »
— Viande extra..... 185 »
Coquilles huîtres..... 60 »
Sur wagon départ Nantes.

Aliments mélassés

Mélasse Say, 80 % mélassée..... 86 »
Son mélassé Say, 50 %..... 103 »
Paille mélassée Say, 50 %..... 72 »
Les 100 kilos logés sur wagon Paris-Gobelins et Pont-d'Ardres.

Produits des Etablissements Arsène Bertin

ALIMENTATION DES CHEVAUX
Aliment complet N° 1, 40 % avoine, 35 % mélassée..... 95 »
Aliment « Le Picotin », pour chevaux de campagne (succédanés, avoine tourteaux) 103 »
ALIMENTATION DES BOEUFs ET VACHES
« Optima » :
« Optima » Lait..... 112 »
p^e engraissement d. boeufs 120 »
p^e vœux (le sac de 5 k.). 15 50
ALIMENTATION DES PORCS
« Optima » :
p^e engraissement des porcs 109 »
p^e porcelets et truies..... 160 »
Les 100 kilos logés sur wagon Nantes-Saint-Joseph ou pris à l'usine.

ALIMENTATION GENERALE

Provende « Sucraff » N° 1... 75 »
— « Sucraff » N° 2... 72 »

Provendeine

Infatigable pour l'élevage des porcelets et engraissement des porcs, 15 fr. la boîte, pris au bureau du Syndicat.

Bâches

Une bonne bâche est la meilleure assurance contre la pluie !
Double contre, coins renforcés, caillots cuivre tous les mètres, 1^{er} 50 de corde à chaque coin, ou cordes à coulisse sur les largeurs, au choix du preneur. Marques comprises, marchandise départ gare Paris.

Pour le mètre carré confectionné :
Jute : vert gras ou vert enduit 11 50
Lin et Jute : vert gras..... 12 60

Chanvre : N° 1 vert gras ou cachou..... 16 30
— N° 2 vert gras..... 18 35
— N° 3 vert gras ou cachou..... 18 35
— N° 4 vert gras..... 20 50

Colon : N° 1 vert enduit... 15 75
— N° 2 vert gras ou cachou..... 17 30
— N° 3 vert gras..... 19 40
— N° 4 vert gras..... 20 »

Passer les commandes au Syndicat.

COOPERATIVE

Huiles de Table
Extra « Calvé », par 15 litres, 7 fr. 50
le litre franco, verre facturé 1 fr.
et repris au même prix.

Huile comestible
Etablissements H. de la Tuillaye
HUILE D'OLIVE

Par estagnon de 5 litres..... 50 »
(logés franco gare).
Par estagnon de 10 litres..... 113 »
(logés franco gare).

HUILE « LA DELICATE »
Pour Nantes :
5 00 le litre nu par estagnon de 5 et 10 litres.

5 50 le litre nu, par bidon de 28 litres.
Emballages à rendre complets.

Pour hors Nantes :
Par estagnon de 5 litres..... 42 »
(logés franco gare).
Par estagnon de 10 litres..... 78 »
(logés franco gare).

Par bidon de 28 litres. 5 50 le litre.
(Nu, départ gare Nantes ; fût à rendre franco).

Savons
Savon, marque G.H.B., blanc extra, 72 % d'huile, garanti pur..... 300 »

Ces prix s'entendent aux 100 kilos par caisse de 50 kilos, en barres ou en morceaux de 500 grammes.

Savon blanc extra, 72 %, Savon « Croix d'Or »..... 330 »
Les 100 k. départ Nantes.

Chemin de Fer de l'Etat
6^e CIRCUIT
DU TRAIN DES ENGRAIS

Poursuivant leur programme de propagande en faveur de l'emploi des engrais et des sémences sélectionnées, les Chemins de fer de l'Etat vont, pour la sixième fois, faire circuler sur leurs lignes leur « Train des Engrais et des Sémences sélectionnées ».

Entre le 8 septembre et le 17 octobre, le dit train visitera la Charente, la Charente-Inférieure, les Deux-Sèvres, la Vendée et la Loire-Inférieure.

Son itinéraire sera le suivant :
8 septembre, Jonzac ; 9 sept., Pons ; 10 sept., Montendré, 11 sept., Taillebourg ; 15 sept., Barbezieux ; 16 sept., Cognac ; 17 sept., Châteaufort-sur-Charente ; 18 sept., Jarnac ; 22 sept., Coulouges-sur-Autize ; 23 sept., Beauvoir-sur-Niort ; 24 sept., Mazières ; 25 sept., Melles ; 2 octobre, L'Herbergement-Les Brouzils ; 8 oct., Chantenay ; 9 oct., La Mothe-Achard ; 13 oct., Challaing ; 15 oct., Port-Saint-Père-Saint-Mars ; 16 oct., Ligné ; 17 oct., Nantes.

A chacun de ces arrêts, une Conférence sera faite sur l'emploi rationnel et rémunérateur des engrais, par le Directeur des Services agricoles, et le « Train » sera ouvert au public de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures.

BILLETS DE FIN DE SEMAINE
Pour vos déplacements du dimanche, utilisez les billets de fin de semaine (aller et retour avec 40 % de réduction) délivrés pour les stations thermales et balnéaires du Réseau de l'Etat, du jeudi précédant les Rameaux au dernier dimanche d'octobre.

Ces billets sont valables du samedi matin au lundi minuit pour les trajets ne dépassant pas 600 kilomètres, et du vendredi matin au lundi minuit pour les trajets aller et retour supérieurs à 600 kilomètres.

Pendant toute l'année, il est en outre délivré des billets de fin de semaine, pour certaines relations, aux voyageurs titulaires de billets anglais dits de « week end » valables de ou pour l'Angleterre.

Pour tous renseignements, s'adresser aux gares du Réseau de l'Etat.

Produits Oenologiques

Poudre S. D. H. (détoxage), dose pour 1 barrique..... 9 fr.
Liquides Muscadet B. G. (le k°) 13 »
Nutros, débouillage des moutons (le litre) 6 50

Tanin oenologique n° 1 (le k°) 43 »
— n° 3 — 26 »
Mèches Nantaises (le 1.000) 55 »
Mordant..... (le kilo) 12 »
— (le paquet) 1 50

Carbonate de chaux (garanti sans fer)..... (le kilo) 4 »
Autres produits, nous consulter.

NOS MERCURIALES

Grains et Farines

Durant le cours de la semaine dernière, notre COOPERATIVE a payé les blés entre :
154 à 156

suivant qualité et poids spécifique, départ gares grands réseaux.

Voici les Cours officiels des céréales et farines dans notre région, à ce jour :
Nantes, le 3 septembre.

Blé moralement sans ail, base 75 kilos non reversés..... 156
Blé sans ail, base 75 kilos non reversés..... 158

Avoines grises ou noires, nouvelle récolte..... 92
Avoines bigarrées, nouvelle récolte..... 89

Sarrasin (Bretagne), livraison immédiate..... 120
Sarrasin (Bretagne), livraison octobre..... 86

Orge Marais..... (logés) 74
Orge Danube..... 75
Son bonne fabrication (Maine-et-Loire ou Loire-Inf.)..... 48

Seigle..... 45
Maïs Plata..... 75
Maïs Indochine..... 76 50

Ces cours s'entendent par wagon complet, départ lieu de production.

Légumes et Primeurs

MARCHÉ DU CHAMP DE MARS
Cours du 2 septembre

Oignons, les 30, 1 fr. ; carottes, la botte, 0,75 ; pommes de terre, le kilo, 0,60 ; salade laitue, les 20, 1 fr. ; chicon, les 12, 3 fr. ; scarole, les 12, 3 fr. ; radis, les 12, 4 fr. ; poireaux, les 30, 3,50 ; choux pommes, les 16, 7 fr. ; choux verts, les 12 paq., 1,50 ; choux-fleurs, 1 fr. pièce ; choux navets, les 5, 2,25 ; petits navets, la botte, 0,50 ; épinards, le kilo, 2 fr. ; cresson, les 12 paq., 5 fr. ; céleri rave, les 6 paq., 6 fr. ; céleri branche, les 6 paq., 6 fr. ; haricots verts, le kilo, 2,75 ; haricots demi-secs, le kilo, 1,25 ; tomates, le kilo, 1 fr. ; melon, 2 fr. pièce.

Fourrages
On cote suivant lieux de production, les 1.000 kilos :
Paille de blé bottée..... 220 à 225
Paille de blé pressée..... 220
Paille avoine bottée..... 205 à 210
Paille avoine pressée..... 200
Paille orge bottée..... 190
Paille orge pressée..... 190

Cours du Bétail

Syndicat de la Boucherie de Nantes
Cours du 28 août

On cote le demi-kilo :
VEAUX : 384. — 1^{re} qualité, 7 à 8 fr. ; 2^e qualité, 6 à 7 fr. ; 3^e qualité, 5 à 6 fr.
BOEUFs : 5. — Devant : 1^{re} qualité, 4,25 à 4,50 ; 2^e qual., 3,25 à 3,75 ; 3^e qual., 2,25 à 3,25. — Derrière : 1^{re} qual., 6 à 7 fr. ; 2^e qual., 5 à 6 fr. ; 3^e qual., 3,50 à 4,50.

MOUTONS : 203. — 1^{re} qualité, 9 à 10 fr. ; 2^e qual., 7 à 8 fr. ; 3^e qual., 6 à 7 fr.

PRIX DU KILO SUR PIED

BOEUFs. — Plus bas, 2,25 ; plus haut, 7 fr. ; prix moyen, 4,92.
VEAUX (suivant qualité). — Plus bas, 5 fr. ; plus haut, 8 fr. ; prix moyen, 6,50.
MOUTONS. — Plus bas, 6 fr. ; plus haut, 10 fr. ; prix moyen, 8 fr.

Cours des Vins

VINS DE LA LOIRE-INFÉRIEURE
Muscadet 1930 1^{er} choix..... 750 à 800
Muscadet — 2^e — 675 à 750
Gros-Plant 1930..... 925 à 1.000
Noah..... 200 à 250

ACHETEZ - VOS BOUCHONS - ARTICLES DE CAFE

chez Emile BOULLERY
J.B. TOULON, Succ^r
Quai Brancas (près la Poste) - NANTES
Téléphone 133-91

Foires et Marchés de la Semaine

Dimanche 6 Septembre. — Saint-Joachim.

Lundi 7. — Saint-Colombin, Nozay, Pontchâteau, Varades.

Mardi 8. — Bourgneuf, Boussay, Issé, Le Loroux-Bottreux, Nantes, Petit-Mars, Montoir-de-Bretagne, Paulx.

Mercredi 9. — Assérac, Frossay, Quilly, St-Lumine-de-Château, Saint-Philbert-de-Gd-Lieu, Châteaubriant.

Jeudi 10. — Aigrefeuille, La Chapelle-Heulin, Ancenis, Cordemais, Savenay.

Vendredi 11. — Sainte-Pazanne, Vieilleville, Clisson, Paulx, Saint-Nazaire.

Samedi 12. — Les Guibras, Saint-Etienne-de-Montluc.



MARCHÉS RÉGIONAUX

NANTES (Talensac)
Beuf. — Le demi-kilo : 1^{re} catégorie, 10 à 16 fr. ; 2^e caté., 3 à 3,50 ; 3^e caté., 1,50 à 2,50.

Veau. — Le demi-kilo : 1^{re} catégorie, 7 à 10 fr. ; 2^e caté., 6,50 à 7,50 ; 3^e caté., 4 à 6 fr.

Mouton. — Le demi-kilo : 1^{re} caté., 9 à 10 fr. ; 2^e caté., 8 à 9 fr. ; 3^e caté., 5 à 6 fr.

Porc. — Le demi-kilo : 7,25 à 9 fr.
Beurre. — Le demi-kilo : 7 à 8,50.
Œufs. — La douzaine : 5,50 à 6 fr.
Lapins. — Le demi-kilo : 6,50 à 7 fr.
Poulets. — Le demi-kilo : 8 à 9 fr.

Poulets gros, la couple, 35 à 40 fr. ; moyens, 30 à 35 fr. ; petits, 25 à 30 fr. ; canards, la pièce, 10 à 15 fr. ; pigeons, la couple, 10 à 12 fr. ; lapins, la pièce, 12 à 20 fr. ; œufs, la douzaine, 4 fr. 50 à 5 fr. ; beurre, le demi-kilo, 7 à 8 fr. ; veaux, le kilo, 6 à 7 fr. ; porcs, 7 fr. 20 à 7 fr. 50 ; porcs de lait, 140 à 180 fr.

Marché du 31 août. — Blé, 155-158 fr. ; orge, 85-90 fr. ; sarrasin, 125 fr. ; avoine, 95-100 fr. ; seigle, 90-100 fr. ; pommes de terre, 40 à 45 fr. ; paille, les 1.000 k., 215-220 fr. ; foin, 300-350 fr. ; beurre, le demi-kilo, 5 fr. ; œufs, la douz., 5 fr. ; poulets, la paire, 24 à 28 fr. ; canards, 22 à 28 fr. ; lapins, la pièce, 12 à 18 fr. ; pigeons, la paire, 11 à 12 fr.

Porcs gras : amonés et vendus, 40 ; le kilo, 6,50 à 7 fr. Porcs maigres : am. et vend., 120 ; de 280 à 350 fr. pièce. Porcelains : am. 400, vend. 340, de 160 à 210 fr. pièce.

CHATEAUBRIANT.
Farine, 228-230 fr. ; blé, 148-150 fr. ; seigle, 80 fr. ; sarrasin, vieux, 130 fr. ; avoine, 90-95 fr. ; orge 90-95 fr. ; son, 80 fr. Paille, les 500 kilos, 130 fr. ; foin, 70-80 fr.

Cidre vieux, 180-200 fr. la barrique, suivant qualité, droits en sus.
Pommes à cidre, 150-160 fr. les 1.000 kilos, livrables immédiatement.

Beurre, le kilo, en gros 10 fr., au détail 12-15 fr. ; œufs, 5-5,50 la douzaine. Vieilles poules, 28-32 fr. ; gros poulets, 30-35 fr. ; moyens, 25-30 fr. ; petits, 20-25 fr. ; pigeons, 10-12 fr. ; la couple, 12-15 fr. ; canards, 35-40 fr. ; lapins, 12-15 fr. ; poulets pour élever, 5-7 fr. pièce.

Beufs de travail accomplis, de quatre à six dents, 6.000 à 7.000 fr. la couple ; en deux dents non accomplis, 2.000 à 2.500 fr. l'un ; génisses de 15 mois, 1.500 fr.

Vaches : grosses normandes amouillantes, 2.500 à 4.000 fr. ; bretonnes, 1.500 à 2.200 fr. ; celles en lait, 1.000 à 1.500 fr. ; les vaches d'herbe, 1.800 à 2.500 fr., suivant âge et qualité.

Beufs 1^{re} qualité et taureaux, 4.75-5,50 le kilo ; vaches, 4.25-5 fr. ; veaux, 2.90-3 fr. la livre ; porcs, 6,50-6,60 le kilo ; porcs maigres, 6,35-6,45 le kilo ; porcs de lait, 150-180 fr. la pièce.

Chevaux de trois à cinq ans, 3.500-4.500 fr. ; chevaux de boucherie, 1.000-1.500 fr., suivant qualité, soit 250 à 3 fr. le kilo sur pied.

Aucun poulain sur le marché, toutefois les poulains de l'année se vendent autour de 1.000 francs.

NOZAY
Farine, 226 à 238 fr. ; froment, 150 à 152 fr. ; seigle, 78 à 80 fr. ; sarrasin, 120 fr. ; avoine, 85 à 85 fr. ; sarrasin, 120 à 125 fr.

Foin, 70 à 80 fr. les 500 kilos ; paille de pays en vrac, 100 à 105 fr. ; paille de paille, 115 fr.

Beufs 1^{re} qualité et taureaux, 4.75-5,50 le kilo ; vaches, 4.25-5 fr. ; veaux, 2.90-3 fr. la livre ; porcs, 6,50-6,60 le kilo ; porcs maigres, 6,35-6,45 le kilo ; porcs de lait, 150-180 fr. la pièce.

Chevaux de trois à cinq ans, 3.500-4.500 fr. ; chevaux de boucherie, 1.000-1.500 fr., suivant qualité, soit 250 à 3 fr. le kilo sur pied.

Aucun poulain sur le marché, toutefois les poulains de l'année se vendent autour de 1.000 francs.

NOZAY
Farine, 226 à 238 fr. ; froment, 150 à 152 fr. ; seigle, 78 à 80 fr. ; sarrasin, 120 fr. ; avoine, 85 à 85 fr. ; sarrasin, 120 à 125 fr.

Foin, 70 à 80 fr. les 500 kilos ; paille de pays en vrac, 100 à 105 fr. ; paille de paille, 115 fr.

Beufs 1^{re} qualité et taureaux, 4.75-5,50 le kilo ; vaches, 4.25-5 fr. ; veaux, 2.90-3 fr. la livre ; porcs, 6,50-6,60 le kilo ; porcs maigres, 6,35-6,45 le kilo ; porcs de lait, 150-180 fr. la pièce.

Chevaux de trois à cinq ans, 3.500-4.500 fr. ; chevaux de boucherie, 1.000-1.500 fr., suivant qualité, soit 250 à 3 fr. le kilo sur pied.

Aucun poulain sur le marché, toutefois les poulains de l'année se vendent autour de 1.000 francs.

NOZAY
Farine, 226 à 238 fr. ; froment, 150 à 152 fr